

Rapport de gestion

Trimestre terminé le 31 mars 2019

Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion analyse les résultats d'exploitation et la situation financière de 5N Plus inc. (la « Société » ou « 5N Plus ») et vise à aider le lecteur à mieux comprendre son contexte d'affaires, ses stratégies, sa performance et ses facteurs de risque. Le présent rapport de gestion doit être lu avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le premier trimestre de 2019 et les états financiers consolidés audités et les notes correspondantes pour l'exercice clos le 31 décembre 2018. Il a été préparé conformément aux exigences des Autorités canadiennes en valeurs mobilières.

L'information figurant dans le présent rapport de gestion inclut tous les changements importants survenus jusqu'au 30 avril 2019, date à laquelle il a été approuvé par le conseil d'administration de la Société. Sauf indication contraire, les termes « nous », « nos », « notre » et « le groupe » font référence à la Société et à ses filiales.

Le « T1 2019 » et le « T1 2018 » correspondent aux périodes de trois mois closes respectivement les 31 mars 2019 et 2018. Tous les montants figurant dans le présent rapport de gestion sont exprimés en dollars américains, et tous les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars américains, à moins d'avis contraire. Toute l'information trimestrielle fournie dans le présent rapport de gestion est fondée sur des montants non audités.

Mesures non conformes aux IFRS

Le présent rapport de gestion renferme également des montants qui ne sont pas des mesures de la performance conformes aux IFRS. Ces mesures sont définies à la fin du présent rapport de gestion à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Certains énoncés compris dans le présent rapport de gestion peuvent être prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières en vigueur. Ces énoncés prospectifs sont fondés sur les meilleures estimations dont dispose la Société à ce jour et comportent un certain nombre de risques connus et inconnus, d'incertitudes et d'autres facteurs qui peuvent faire en sorte que les résultats, la performance ou les réalisations réels de la Société diffèrent sensiblement des résultats, de la performance ou des réalisations futurs, exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés prospectifs. Une description des risques qui touchent l'entreprise et les activités de la Société est présentée à la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion de 2018 de 5N Plus daté du 26 février 2019 et à la note 12 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les trimestres clos les 31 mars 2019 et 2018, qui peuvent être consultés sur le site SEDAR à l'adresse www.sedar.com. En règle générale, les énoncés prospectifs se distinguent par l'emploi du futur et du conditionnel et par l'utilisation de termes tels que « croire » ou « s'attendre à », à la forme positive et négative, de variantes de ces termes ou de termes similaires. Rien ne garantit que les événements prévus dans l'information prospective du présent rapport de gestion se produiront, ou s'ils se produisent, quels seront les avantages que 5N Plus pourra en tirer. Plus particulièrement, rien ne garantit la performance financière future de 5N Plus. L'information prospective contenue dans le présent rapport de gestion est valable en date de celui-ci, et la Société n'a aucune obligation de mettre publiquement à jour cette information prospective afin de tenir compte de nouveaux renseignements, obtenus ultérieurement ou autrement, à moins d'y être obligée en vertu des lois sur les valeurs mobilières en vigueur. Le lecteur est averti de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs.

Aperçu

Chef de file de la production de matériaux technologiques et de produits chimiques spécialisés à l'échelle mondiale, 5N Plus mise sur ses capacités intégrées de recyclage et de raffinage pour assurer la pérennité de son modèle d'affaires. Son siège social est situé à Montréal (Québec, Canada). La Société gère des centres de recherche et développement, de production et de vente dans plusieurs pays, notamment en Europe, en Amérique et en Asie. À partir de diverses technologies brevetées et éprouvées, 5N Plus fabrique des produits que ses clients utilisent comme précurseurs dans le cadre de plusieurs applications électroniques, optoélectroniques, pharmaceutiques et industrielles avancées ainsi que d'applications liées à la santé et à l'énergie renouvelable. Un grand nombre des produits fabriqués par 5N Plus sont essentiels pour assurer la fonctionnalité et la performance des produits et systèmes fabriqués par ses clients, dont bon nombre sont des chefs de file dans leur secteur d'activité.

Information sectorielle

Deux secteurs opérationnels sont présentés par la Société, soit le secteur Matériaux électroniques et le secteur Matériaux écologiques. Les opérations et activités qui s'y rapportent sont gérées dans ce sens par les principaux décideurs de la Société. Des données financières et opérationnelles sectorielles et des indicateurs clés de performance définis sont utilisés pour gérer ces secteurs opérationnels, pour analyser la performance et pour affecter les ressources. La performance financière d'un secteur donné est évaluée principalement en fonction des produits et du BAIIA ajusté¹, lesquels font l'objet d'un rapprochement avec les chiffres consolidés en tenant compte des produits et des charges de la Société.

Les activités du secteur Matériaux électroniques sont exercées en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Celles-ci consistent en la fabrication et en la vente de produits qui sont utilisés dans un certain nombre d'applications destinées aux secteurs de la sécurité, de l'aérospatiale, de la détection, de l'imagerie, de l'énergie renouvelable ainsi qu'à divers secteurs techniques. Les marchés essentiellement concernés sont ceux des produits photovoltaïques (énergie solaire terrestre et spatiale), des applications avancées dans les secteurs de l'électronique, de l'optoélectronique, du conditionnement électronique, de l'imagerie médicale et de la thermoélectricité. Ceux-ci sont vendus sous leur forme élémentaire ou en alliages ainsi que sous la forme de produits chimiques, de composés et de substrats. Les produits et les résultats associés aux services et aux activités de recyclage fournis aux clients du secteur Matériaux électroniques sont également inclus dans le secteur Matériaux électroniques.

Le secteur Matériaux écologiques est dénommé ainsi, car il est principalement associé au bismuth, l'un des rares métaux lourds n'ayant pas d'effet nuisible sur la santé humaine ni sur l'environnement. Les activités du secteur Matériaux écologiques sont exercées en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Celles-ci consistent en la production et en la vente de produits qui sont utilisés dans un certain nombre d'applications destinées aux secteurs des produits pharmaceutiques, des soins de santé, des aliments pour animaux, des matériaux de catalyse et d'extraction ainsi que dans divers matériaux industriels. Les principaux produits sont vendus sous leur forme élémentaire ou en alliages, mais principalement sous la forme de produits chimiques spécialisés. Les produits et les résultats associés aux services et aux activités de recyclage fournis aux clients du secteur Matériaux écologiques sont également inclus dans le secteur Matériaux écologiques.

Les charges du siège social et les frais généraux, frais de vente et frais d'administration non affectés ainsi que les charges financières (produits financiers) ont été regroupés sous la rubrique « Siège social ».

Vision et stratégie

À titre de chef de file mondial dans le domaine de la technologie des matériaux, comptant des employés et des actifs partout dans le monde, nous sommes déterminés à donner à nos employés les moyens qu'il faut pour les inciter à offrir collectivement un rendement remarquable ainsi qu'à optimiser l'utilisation des ressources pour atteindre des rendements financiers concurrentiels.

¹ Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

Rapport de gestion

Le 12 septembre 2016, la Société a dévoilé son plan stratégique 5N21 (le « plan 5N21 »), qui vise à améliorer la rentabilité tout en réduisant la volatilité des bénéfices. Le plan s'articule autour de trois piliers principaux :

1. Dégager une valeur accrue des activités principales et des actifs mondiaux
2. Optimiser l'équilibre de l'apport des activités en amont et en aval
3. Assurer une croissance continue grâce aux initiatives de croissance en cours et aux possibilités de fusion et d'acquisition futures

Faits saillants du premier trimestre de 2019 – Une année charnière où nous devons résoudre les difficultés de production pour soutenir un carnet de commandes bien rempli

5N Plus a démarré 2019 avec une demande solide pour ses produits tant du côté de ses activités de base que de celui de ses initiatives de croissance. Ses nouvelles commandes sont demeurées élevées et son carnet de commandes a été bien rempli tout au long du premier trimestre de l'exercice. Au cours du trimestre, la Société a fait face à des difficultés de production qui ont eu une incidence négative sur les ventes globales. Dans ses activités de base, 5N Plus a surtout dû composer avec des interruptions d'équipement associées à la croissance considérable de la demande pour certains produits. Concernant ses initiatives de croissance, les principales difficultés provenaient des procédés de production associés aux nouveaux matériaux, dont la demande croissante a entraîné des défis sur le plan de la production à grande échelle.

- Pour le premier trimestre de 2019, la Société a inscrit un BAIIA ajusté¹ de 5,6 M\$ et un BAIIA¹ de 4,2 M\$, par rapport à un BAIIA ajusté de 7,9 M\$ et un BAIIA de 7,8 M\$ pour le trimestre correspondant de 2018.
- Pour le premier trimestre de 2019, les produits ont atteint 51,4 M\$ par rapport à 58,5 M\$ pour le premier trimestre de 2018, en raison principalement des difficultés de production et dans une moindre mesure, du recul des cours des métaux.
- La perte nette a été de 1,1 M\$, ou 0,01 \$ par action, pour le premier trimestre de 2019, comparativement à un résultat net de 3,0 M\$, ou 0,04 \$ par action, pour la période correspondante de l'exercice précédent.
- Le rendement du capital investi (RCI)¹ annualisé s'est établi à 8,6 % pour le premier trimestre de 2019, en raison principalement de la baisse du BAII ajusté¹ découlant des difficultés de production.
- La dette nette¹ s'établissait à 33,0 M\$ au 31 mars 2019, par rapport à 20,8 M\$ au 31 mars 2018, en raison de l'augmentation du fonds de roulement.
- Au 31 mars 2019, le carnet de commandes¹ avait atteint un niveau de 202 jours de ventes en cours, en légère baisse comparativement à 217 jours au trimestre précédent, mais en hausse marquée par rapport à 172 jours pour le premier trimestre de 2018. Les nouvelles commandes¹ ont atteint un niveau de 92 jours pour le premier trimestre de 2019, par rapport à 105 jours pour le quatrième trimestre de 2018 et 96 jours pour le premier trimestre de 2018.
- Le 18 février 2019, 5N Plus a confirmé que sa filiale américaine, 5N Plus Semiconductors, avait obtenu un contrat en vue de participer à un programme pluriannuel visant à fournir des substrats semiconducteurs aux propriétés optoélectroniques à SolAero Technologies, dont le siège social est situé à Albuquerque, au Nouveau-Mexique. Les substrats entreront dans la fabrication de panneaux solaires de satellites qui serviront à un certain nombre d'applications, y compris l'alimentation de la constellation de plusieurs centaines de satellites à large bande en orbite basse fabriqués par Airbus OneWeb Satellites. Cette constellation de satellites procurera un accès Internet mondial à haut débit qui promet de combler le fossé numérique.
- Le 27 février 2019, 5N Plus a annoncé que la Bourse de Toronto avait approuvé l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société, dans le cadre de laquelle la Société a le droit d'acheter aux fins d'annulation jusqu'à 3 515 926 actions ordinaires du 1^{er} mars 2019 au 29 février 2020.
- Du 1^{er} au 31 mars 2019, 5N Plus a racheté et annulé 384 379 actions de la Société dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

¹ Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

Rapport de gestion

Pour 2019, les efforts de la direction porteront sur l'amélioration notable de la capacité de la Société à produire à grande échelle de nouveaux matériaux à un coût avantageux dans le cadre de ses initiatives de croissance, et sur le renforcement des immobilisations existantes au sein de ses activités de base, pour permettre la réalisation rentable de plus grandes campagnes de production. En raison des difficultés de production mentionnées plus haut jumelées à une hausse des volumes de production mais à une réduction des marges pour le secteur Énergie renouvelable selon les contrats à long terme, le BAIIA ajusté¹ devrait se situer entre 26 M\$ et 30 M\$, et l'on s'attend à une meilleure performance au cours du deuxième semestre de l'exercice. La fourchette cible du BAIIA ajusté est tributaire de la vitesse à laquelle la Société progressera sur sa courbe d'apprentissage et tient compte des difficultés liées à la transformation que subit actuellement 5N Plus.

¹ Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

Rapport de gestion

Synthèse des résultats

| | T1 2019 | T1 2018 |
|---|-----------|----------|
| | \$ | \$ |
| Produits | 51 413 | 58 547 |
| Charges d'exploitation ajustées ^{1*} | (45 801) | (50 662) |
| BAIIA ajusté ¹ | 5 612 | 7 885 |
| Dépréciation des stocks | - | - |
| Charge de rémunération à base d'actions | (1 137) | (654) |
| Produits associés aux litiges et aux activités de restructuration | - | 588 |
| Profit sur la sortie d'immobilisations corporelles | - | 185 |
| Pertes de change et au titre de dérivés | (287) | (204) |
| BAIIA ¹ | 4 188 | 7 800 |
| Intérêt sur la dette à long terme, intérêts théoriques et autres charges d'intérêts | 1 403 | 1 502 |
| Amortissement | 3 178 | 2 248 |
| Résultat avant impôt sur le résultat | (393) | 4 050 |
| Charge (recouvrement) d'impôt | | |
| Exigible | 1 240 | 1 397 |
| Différé | (484) | (395) |
| | 756 | 1 002 |
| Résultat net | (1 149) | 3 048 |
| Résultat de base par action | (0,01) \$ | 0,04 \$ |
| Résultat dilué par action | (0,01) \$ | 0,04 \$ |

^{*}Compte non tenu de la charge de rémunération à base d'actions, des produits associés aux litiges et aux activités de restructuration, du profit sur la sortie d'immobilisations corporelles, de la dépréciation des actifs non courants et de l'amortissement.

Produits par secteur et marge brute

| | T1 2019 | T1 2018 | Variation |
|---|---------------|---------------|---------------|
| | \$ | \$ | |
| Matériaux électroniques | 20 294 | 20 623 | (2) % |
| Matériaux écologiques | 31 119 | 37 924 | (18) % |
| Total des produits | 51 413 | 58 547 | (12) % |
| Coût des ventes | (42 800) | (45 894) | (7) % |
| Amortissement inclus dans le coût des ventes | 2 922 | 2 036 | 44 % |
| Marge brute¹ | 11 535 | 14 689 | (21) % |
| Pourcentage de marge brute¹ | 22,4 % | 25,1 % | |

Les produits ont diminué de 12 % pour le premier trimestre de 2019 par rapport à la période correspondante de 2018. La marge brute s'est établie à 22,4 % pour le premier trimestre de 2019, comparativement à 25,1 % pour le premier trimestre de 2018. Cette diminution des produits et de la marge brute est attribuable aux difficultés de production, ainsi que, dans une moindre mesure, aux fluctuations défavorables du cours des métaux sous-jacents.

¹Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

Rapport de gestion

Résultat d'exploitation, BAIIA et BAIIA ajusté

| | T1 2019 | T1 2018 | Variation |
|---------------------------------|--------------|--------------|---------------|
| | \$ | \$ | |
| Matériaux électroniques | 4 126 | 6 854 | (40) % |
| Matériaux écologiques | 3 141 | 3 784 | (17) % |
| Siège social | (1 655) | (2 753) | (40) % |
| BAIIA ajusté¹ | 5 612 | 7 885 | (29) % |
| BAIIA¹ | 4 188 | 7 800 | (46) % |
| Résultat d'exploitation | 1 297 | 5 756 | (77) % |

Pour le premier trimestre de 2019, le BAIIA ajusté¹ s'est établi à 5,6 M\$ par rapport à 7,9 M\$ pour le premier trimestre de 2018, en raison des répercussions négatives des difficultés en production sur les expéditions réalisées et, dans une moindre mesure, des fluctuations négatives des cours des métaux sous-jacents, ainsi que de l'application des modalités commerciales les plus récentes découlant du renouvellement des contrats d'approvisionnement et de services pluriannuels du secteur Énergie renouvelable.

Le BAIIA¹ s'est établi à 4,2 M\$ pour le premier trimestre de 2019, contre 7,8 M\$ pour le premier trimestre de 2018. Cette diminution est principalement attribuable à la baisse du BAIIA ajusté pour la période, combinée à une augmentation de la charge de rémunération à base d'actions découlant de la hausse importante qu'a connue le cours de l'action de la Société à la fin du premier trimestre de 2019 par rapport au 31 mars 2018. De plus, aucun élément non récurrent important n'a été comptabilisé pour la période considérée, alors que pour le premier trimestre de 2018, la Société avait inscrit aux bénéfices deux éléments non récurrents pour un montant total de 0,8 M\$.

Pour le premier trimestre de 2019, le résultat d'exploitation a été de 1,3 M\$, par rapport à 5,8 M\$ pour le premier trimestre de 2018.

Secteur Matériaux électroniques

Le BAIIA ajusté a diminué de 2,7 M\$ pour atteindre 4,1 M\$, ce qui correspond à une marge du BAIIA ajusté¹ de 20 %, comparativement à 33 % pour le premier trimestre de 2018.

Secteur Matériaux écologiques

Le BAIIA ajusté a diminué de 0,6 M\$, ce qui correspond à une marge du BAIIA ajusté de 10 % pour le premier trimestre de 2019 et celui de 2018.

Résultat net et résultat net ajusté

| | T1 2019 | T1 2018 |
|---|--------------|----------------|
| | \$ | \$ |
| Résultat net | (1 149) | 3 048 |
| Résultat de base par action | (0,01) \$ | 0,04 \$ |
| Éléments de rapprochement : | | |
| Charge de rémunération à base d'actions | 1 137 | 654 |
| Intérêts théoriques anticipés | 267 | - |
| Produits associés aux litiges et aux activités de restructuration | - | (588) |
| Profit sur la sortie d'immobilisations corporelles | - | (185) |
| Charge d'impôt sur les éléments imposables ci-dessus | (375) | (115) |
| Résultat net ajusté¹ | (120) | 2 814 |
| Résultat net de base ajusté par action¹ | - \$ | 0,03 \$ |

¹ Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

Rapport de gestion

Pour le premier trimestre de 2019, la perte nette a été de 1,1 M\$, ou 0,01 \$ par action, comparativement à un résultat net de 3,0 M\$, ou 0,04 \$ par action, pour le premier trimestre de 2018. Le résultat net ajusté¹ a diminué de 2,9 M\$, portant la perte nette ajustée¹ à 0,1 M\$ pour le premier trimestre de 2019, par rapport à un résultat net ajusté de 2,8 M\$ pour le premier trimestre de 2018. Outre la charge d'impôt, les principaux ajustements apportés à la perte nette au premier trimestre de 2019 comprennent la charge de rémunération à base d'actions et des intérêts théoriques anticipés comptabilisés en charges à la suite du rachat anticipé de débentures convertibles pour un montant de 26,0 M\$ CA en mars 2019.

Nouvelles commandes et carnet de commandes

| | CARNET DE COMMANDES ¹ | | | NOUVELLES COMMANDES ¹ | | |
|-------------------------|----------------------------------|----------------|----------------|----------------------------------|---------------|---------------|
| | T1 2019 | T4 2018 | T1 2018 | T1 2019 | T4 2018 | T1 2018 |
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Matériaux électroniques | 62 730 | 61 771 | 61 558 | 21 253 | 18 964 | 22 476 |
| Matériaux écologiques | 51 077 | 51 493 | 48 726 | 30 703 | 36 005 | 38 969 |
| Total | 113 807 | 113 264 | 110 284 | 51 956 | 54 969 | 61 445 |

| (nombre de jours en fonction des produits annualisés)* | CARNET DE COMMANDES ¹ | | | NOUVELLES COMMANDES ¹ | | |
|--|----------------------------------|---------|---------|----------------------------------|---------|---------|
| | T1 2019 | T4 2018 | T1 2018 | T1 2019 | T4 2018 | T1 2018 |
| Matériaux électroniques | 282 | 291 | 272 | 96 | 89 | 99 |
| Matériaux écologiques | 150 | 166 | 117 | 90 | 116 | 94 |
| Moyenne pondérée | 202 | 217 | 172 | 92 | 105 | 96 |

*Les nouvelles commandes et le carnet de commandes sont également présentés en nombre de jours pour éliminer l'incidence des prix des produits de base.

Premier trimestre de 2019 par rapport au quatrième trimestre de 2018

Au 31 mars 2019, le carnet de commandes¹ avait atteint un niveau de 202 jours de produits annualisés, en baisse de 15 jours comparativement à 217 jours au trimestre précédent.

Au 31 mars 2019, le carnet de commandes du secteur Matériaux électroniques représentait 282 jours de produits annualisés, soit une baisse de 9 jours, ou 3 %, par rapport au carnet de commandes au 31 décembre 2018. Le carnet de commandes du secteur Matériaux écologiques représentait 150 jours de produits annualisés, soit une baisse de 16 jours, ou 10 %, par rapport au carnet de commandes au 31 décembre 2018.

Les nouvelles commandes¹ du secteur Matériaux électroniques ont représenté 96 jours pour le premier trimestre de 2019, en hausse de 7 jours par rapport à 89 jours pour le quatrième trimestre de 2018. Les nouvelles commandes du secteur Matériaux écologiques ont représenté 90 jours pour le premier trimestre de 2019, soit une diminution de 26 jours, comparativement à 116 jours pour le quatrième trimestre de 2018.

Premier trimestre de 2019 par rapport au premier trimestre de 2018

Au 31 mars 2019, le carnet de commandes du secteur Matériaux électroniques avait augmenté de 10 jours, et celui du secteur Matériaux écologiques, de 33 jours par rapport au 31 mars 2018, soit 202 jours par rapport à 172 jours sur une base consolidée.

Les nouvelles commandes du secteur Matériaux électroniques ont diminué de 3 jours, et celles du secteur Matériaux écologiques, de 4 jours par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

¹ Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

Charges

| | T1 2019 | T1 2018 |
|---|---------------|---------------|
| | \$ | \$ |
| Amortissement | 3 178 | 2 248 |
| Frais généraux, frais de vente et frais d'administration | 5 516 | 6 819 |
| Charge de rémunération à base d'actions | 1 137 | 654 |
| Produits associés aux litiges et aux activités de restructuration | - | (588) |
| Charges financières | 1 690 | 1 706 |
| Impôt sur le résultat | 756 | 1 002 |
| Total des charges | 12 277 | 11 841 |

Amortissement

La dotation aux amortissements s'est établie à 3,2 M\$ pour le premier trimestre de 2019, par rapport à 2,2 M\$ pour la période correspondante de 2018. Pour le premier trimestre de 2019, un montant de 0,4 M\$ pour l'amortissement des actifs au titre des droits d'utilisation a été inclus dans les charges du fait de l'adoption de la nouvelle norme IFRS 16, *Contrats de location*, le 1^{er} janvier 2019.

Frais généraux, frais de vente et frais d'administration

Les frais généraux, frais de vente et frais d'administration se sont établis à 5,5 M\$ pour le premier trimestre de 2019, par rapport à 6,8 M\$ pour la période correspondante de 2018. Pour le premier trimestre de 2019, les taux de change favorables pour une grande partie des charges libellées en monnaie locale ainsi que le moment auquel certaines dépenses ont été engagées ont eu une incidence positive sur les charges par rapport au premier trimestre de 2018. Pour l'exercice 2019, les frais généraux, frais de vente et frais d'administration devraient être relativement semblables à ceux de l'exercice 2018.

Charge de rémunération à base d'actions

La charge de rémunération à base d'actions s'est établie à 1,1 M\$ pour le premier trimestre de 2019, par rapport à 0,7 M\$ pour la période correspondante de 2018. Cette augmentation pour le premier trimestre de 2019 est principalement attribuable à la hausse importante qu'a connue le cours de l'action de la Société à la fin du premier trimestre de 2019 par rapport au 31 mars 2018.

Produits associés aux litiges et aux activités de restructuration

Aucun produit ni aucune charge associés aux litiges et aux activités de restructuration n'ont été comptabilisés au premier trimestre de 2019, mais pour le premier trimestre de 2018, la Société avait comptabilisé un montant de 0,6 M\$ au titre des produits associés aux litiges et aux activités de restructuration, représentant des produits non récurrents liés à un montant à recevoir d'une entité juridique inactive pour laquelle aucune créance n'avait été comptabilisée étant donné l'incertitude s'y rattachant.

Charges financières

Les charges financières se sont établies à 1,7 M\$ pour le premier trimestre de 2019 et celui de 2018, l'incidence défavorable des taux de change et des dérivés ayant été contrebalancée par la diminution de l'intérêt sur la dette à long terme.

Impôt sur le résultat

La Société a affiché une perte nette avant impôt de 0,4 M\$ pour le premier trimestre de 2019. La charge d'impôt s'est élevée à 0,8 M\$ pour le premier trimestre de 2019, par rapport à 1,0 M\$ pour la période correspondante de 2018. Les montants pour ces deux périodes ont été avantagés par les actifs d'impôt différé applicables dans certains pays.

Rapport de gestion

Situation financière et sources de financement

| | T1 2019 | T1 2018 |
|---|----------------|----------------|
| | \$ | \$ |
| Fonds provenant de l'exploitation ¹ | 2 945 | 6 226 |
| Variation nette des soldes du fonds de roulement hors trésorerie | (9 530) | (12 816) |
| Activités d'exploitation | (6 585) | (6 590) |
| Activités d'investissement | (2 840) | (2 624) |
| Activités de financement | 4 849 | 167 |
| Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie | 15 | 166 |
| Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie | (4 561) | (8 881) |

Pour le premier trimestre de 2019, comme pour le premier trimestre de 2018, les flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation se sont établis à 6,6 M\$. La variation négative du fonds de roulement hors trésorerie, qui découle principalement de la diminution de 4,9 M\$ des dettes fournisseurs et charges à payer combinée à l'augmentation de 5,2 M\$ des créances, n'a pas eu autant d'incidence sur la baisse des fonds provenant de l'exploitation¹ que pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont totalisé 2,8 M\$ pour le premier trimestre de 2019, par rapport à 2,6 M\$ pour le premier trimestre de 2018. Cette augmentation s'explique principalement par le fait que malgré des investissements plus importants en immobilisations corporelles pendant le premier trimestre de 2018, le montant net des investissements tient aussi compte des produits tirés de la sortie d'immobilisations corporelles de 0,8 M\$ réalisés au cours de la même période.

Pour le premier trimestre de 2019, les flux de trésorerie provenant des activités de financement ont totalisé 4,8 M\$, par rapport à 0,2 M\$ pour le premier trimestre de 2018. Cette augmentation découle de l'obtention du nouveau prêt subordonné à terme non garanti d'une durée de cinq ans de 25,0 M\$ au premier trimestre de 2019, dont seulement 19,3 M\$ ont servi au rachat des débetures subordonnées convertibles et non garanties en circulation de la Société, d'un montant de 26,0 M\$ CA.

Fonds de roulement

| | Au 31 mars 2019 | Au 31 décembre 2018 |
|--|-----------------|---------------------|
| | \$ | \$ |
| Stocks | 95 320 | 96 889 |
| Autres actifs courants | 64 896 | 62 396 |
| Passif courant | (44 820) | (65 924) |
| Fonds de roulement¹ | 115 396 | 93 361 |
| Ratio du fonds de roulement¹ | 3,57 | 2,42 |

La hausse du fonds de roulement¹ par rapport au 31 décembre 2018 est principalement attribuable à la diminution du passif courant découlant du remboursement anticipé des débetures convertibles d'un montant de 26,0 M\$ CA en mars 2019, qui ont été remplacées par un prêt subordonné à terme non garanti d'une durée de cinq ans.

¹ Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

Rapport de gestion

Dette nette

| | Au 31 mars 2019 | Au 31 décembre 2018 |
|--|-----------------|---------------------|
| | \$ | \$ |
| Dette bancaire | - | - |
| Dette à long terme, y compris la partie courante | 55 179 | 30 175 |
| Déventures convertibles | - | 18 571 |
| Swap de devises | - | 197 |
| Total de la dette¹ | 55 179 | 48 943 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | (22 163) | (26 724) |
| Dette nette¹ | 33 016 | 22 219 |

Le total de la dette¹, compte tenu du swap de devises, a augmenté de 6,2 M\$ pour s'établir à 55,2 M\$ au 31 mars 2019, par rapport à 48,9 M\$ au 31 décembre 2018. Cette augmentation s'explique en grande partie par le remplacement des déventures convertibles par un prêt subordonné à terme non garanti d'une durée de cinq ans et d'une valeur nominale plus élevée.

La dette nette¹, compte tenu de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, a augmenté de 10,8 M\$, pour s'établir à 33,0 M\$ au 31 mars 2019, par rapport à 22,2 M\$ au 31 décembre 2018, en raison principalement des besoins en fonds de roulement hors trésorerie.

Le 28 mars 2019, la Société a procédé au rachat de toutes ses déventures subordonnées convertibles et non garanties à 5,75 % échéant le 30 juin 2019 en circulation pour un montant en principal total de 26,0 M\$ CA. Le 22 mars 2019, la Société a prélevé la deuxième tranche de 20,0 M\$ de son nouveau prêt à terme pour rembourser les déventures en circulation. Au 31 mars 2019, il ne restait aucune déventure convertible en circulation.

De ce fait, la Société a annulé la désignation de la tranche restante de 26,0 M\$ CA de la valeur nominale du swap de devises connexe et a reclassé la perte nette de 0,1 M\$ des autres éléments du résultat global représentant les variations nettes cumulées des couvertures de flux de trésorerie, pour la porter dans la perte subie sur l'annulation de la désignation dans l'état du résultat net consolidé intermédiaire.

Après le rachat des déventures convertibles pour un montant en principal de 26,0 M\$ CA, des intérêts théoriques anticipés de 0,3 M\$ ont été comptabilisés en charges dans l'état du résultat net consolidé intermédiaire.

Informations relatives aux actions

| | Au 30 avril 2019 | Au 31 mars 2019 |
|---|------------------|-----------------|
| Actions émises et en circulation | 84 244 959 | 84 540 412 |
| Options sur actions pouvant être émises | 1 271 057 | 1 298 557 |

Le 27 février 2019, la Bourse de Toronto a approuvé l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société, dans le cadre de laquelle la Société a le droit d'acheter aux fins d'annulation jusqu'à 3 515 926 actions ordinaires du 1^{er} mars 2019 au 29 février 2020. Pendant le trimestre clos le 31 mars 2019, la Société a racheté et annulé 384 379 actions ordinaires à un prix moyen de 2,49 \$ (3,33 \$ CA) pour un montant total de 1,0 M\$, qui été comptabilisé en diminution des capitaux propres.

Arrangements hors bilan

La Société est exposée au risque de change lié aux ventes réalisées en euros et en d'autres monnaies étrangères et conclut à l'occasion des contrats de change à terme afin de se protéger contre les fluctuations des taux de change. Le lecteur trouvera un complément d'information sur ces contrats aux notes 16 et 24 des états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

¹ Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

Rapport de gestion

Engagements

Au 31 mars 2019 et au 31 décembre 2018, dans le cours normal des activités, la Société a conclu des lettres de crédit d'un montant pouvant aller jusqu'à 0,4 M\$.

Éventualités

Dans le cours normal des activités, la Société est exposée à des événements pouvant donner lieu à des passifs éventuels ou à des actifs éventuels. À la date de publication des états financiers consolidés, la Société n'avait connaissance d'aucun événement important susceptible d'avoir une incidence significative sur ses états financiers consolidés.

Gouvernance

Conformément au Règlement 52-109 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (le « Règlement 52-109 »), 5N Plus a déposé des attestations signées par le chef de la direction et le chef de la direction financière qui, entre autres, rendent compte de la conception des contrôles et procédures de communication de l'information et de la conception et de l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière.

Contrôles et procédures de communication de l'information

Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conçu ou fait concevoir sous leur supervision des contrôles et procédures de communication de l'information, pour fournir une assurance raisonnable que :

- l'information importante relative à la Société leur a été communiquée;
- l'information à fournir dans les documents d'information continue de la Société a été comptabilisée, traitée, résumée et présentée dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières.

Une évaluation de l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information a été effectuée sous la supervision du chef de la direction et du chef de la direction financière. À la lumière de cette évaluation, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu à l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont aussi conçu ou fait concevoir sous leur supervision le contrôle interne à l'égard de l'information financière (« CIIF »), pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été dressés, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS.

À la lumière de leur évaluation de l'efficacité du CIIF de la Société, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu que le CIIF a été conçu de façon adéquate et qu'il fonctionnait de façon efficace, selon le référentiel intitulé *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (« référentiel COSO 2013 »).

Modifications du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le CIIF n'a subi, au cours du trimestre clos le 31 mars 2019, aucune modification qui a eu ou dont on pourrait raisonnablement penser qu'elle aura une incidence importante sur le CIIF.

Méthodes comptables et changements

Les principes et méthodes comptables appliqués par la Société pour préparer ses états financiers consolidés audités pour l'exercice 2018 sont conformes aux IFRS. Les principales méthodes comptables de la Société sont décrites à la note 2 des états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Adoption de nouvelles normes comptables

IFRS 16 – Contrats de location

Le 1^{er} janvier 2019, la Société a adopté la nouvelle norme comptable IFRS 16 en appliquant l'approche rétrospective modifiée.

Ajustements comptabilisés au moment de l'adoption d'IFRS 16

Au moment de l'adoption d'IFRS 16, la Société a comptabilisé des obligations locatives pour les contrats de location qui avaient été auparavant classés comme contrats de location simple en vertu d'IAS 17, *Contrats de location*. Ces obligations locatives ont été évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers restants, déterminée à l'aide du taux d'emprunt marginal de la Société au 1^{er} janvier 2019, qui était de 4,45 %.

| | 1 ^{er} janvier 2019 |
|--|------------------------------|
| | \$ |
| Engagements découlant de contrats de location simple présentés au 31 décembre 2018 | 4 294 |
| Incidence de l'actualisation de ces engagements | (260) |
| Incidence de la comptabilisation hors bilan des contrats de location à court terme et des contrats de location de biens de faible valeur | (80) |
| Ajustement découlant du traitement différent des options de prolongation | 3 198 |
| Montant au titre des obligations locatives comptabilisé au 1^{er} janvier 2019 | 7 152 |
| Soit : | |
| Obligations locatives courantes | 1 554 |
| Obligations locatives non courantes | 5 598 |

Les actifs au titre des droits d'utilisation ont été évalués au montant correspondant à l'obligation locative et sont liés aux types de biens suivants :

| | 31 mars 2019 | 1 ^{er} janvier 2019 |
|---|--------------|------------------------------|
| | \$ | \$ |
| Terrains et bâtiments | 6 066 | 6 342 |
| Matériel de production | 480 | 454 |
| Matériel de bureau et matériel roulant | 370 | 356 |
| Total des actifs au titre des droits d'utilisation | 6 916 | 7 152 |

Comme il est mentionné ci-dessus, le changement de méthode comptable a entraîné une augmentation de 7,2 M\$ des actifs au titre des droits d'utilisation et des obligations locatives comptabilisés au bilan au 1^{er} janvier 2019.

Mesures de simplification appliquées

Lors de l'application initiale d'IFRS 16, la Société s'est prévaluée des mesures de simplification suivantes permises par la norme :

- l'application d'un taux d'actualisation unique à un portefeuille de contrats de location présentant des caractéristiques relativement similaires;
- la comptabilisation de contrats de location simple dont la durée résiduelle au 1^{er} janvier 2019 était de moins de 12 mois comme des contrats de location à court terme; et
- l'utilisation des connaissances acquises a posteriori pour déterminer la durée d'un contrat de location qui contient des options de prolongation ou de résiliation.

La Société a également choisi de ne pas procéder à une nouvelle évaluation si un contrat est ou contient un contrat de location à la date de la première application. Pour les contrats conclus avant la date de transition, la Société s'est plutôt fondée sur son évaluation effectuée lors de l'application d'IAS 17 et d'IFRIC 4, *Déterminer si un accord contient un contrat de location*.

Activités de location de la Société et méthode de comptabilisation

La Société loue diverses installations de production et des entrepôts, du matériel de production et du mobilier, du matériel de bureau et du matériel roulant. Les contrats de location sont généralement assortis de périodes fixes d'une durée de 2 à 5 ans ainsi que d'options de prolongations (décrites ci-après). Les modalités des contrats de location sont négociées individuellement et sont très variées. Les contrats de location ne comportent pas de clauses restrictives, mais les biens loués ne peuvent pas servir de garantie à des emprunts.

Jusqu'à la clôture de l'exercice 2018, les contrats de location d'immobilisations corporelles étaient classés comme des contrats de location-financement ou des contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple (nets de tout incitatif reçu du bailleur) étaient comptabilisés en résultat net selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location.

Rapport de gestion

À partir du 1^{er} janvier 2019, un contrat de location est comptabilisé comme un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation correspondante à la date à laquelle le bien loué est à la disposition de la Société. Chaque paiement de loyer est réparti entre l'obligation locative et la charge financière. La charge financière est comptabilisée en résultat net sur la durée du contrat de location de manière à ce que soit appliqué pour chaque période un taux d'intérêt constant au solde de l'obligation locative. L'actif au titre du droit d'utilisation est amorti sur une base linéaire sur la durée d'utilité du bien ou sur la durée du contrat de location, si elle est plus courte.

Les actifs et les passifs découlant d'un contrat de location sont évalués initialement à leur valeur actualisée. Les obligations locatives comprennent la valeur actualisée des paiements de loyers suivants :

- les paiements fixes (y compris en substance), déduction faite des avantages incitatifs à la location à recevoir;
- les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux;
- les sommes que le preneur s'attend à devoir payer au bailleur au titre de garanties de valeur résiduelle;
- le prix d'exercice de l'option d'achat que le preneur a la certitude raisonnable d'exercer; et
- les pénalités exigées en cas de résiliation du contrat de location, si la durée du contrat de location reflète l'exercice de cette option par le preneur.

La valeur actualisée des paiements de loyers est calculée à l'aide du taux d'intérêt implicite du contrat de location. Si ce taux ne peut pas être déterminé, le taux d'emprunt marginal du preneur est utilisé. Il s'agit du taux que le preneur aurait à payer pour emprunter, pour une durée et avec une garantie similaires, les fonds nécessaires pour se procurer un bien de valeur similaire dans un environnement économique similaire.

Les actifs au titre des droits d'utilisation sont évalués au coût, qui se compose de ce qui suit :

- le montant initial de l'obligation locative;
- les paiements de loyers versés à la date de début ou avant cette date, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus;
- les coûts directs initiaux; et
- les coûts de remise en état.

Les paiements associés à des contrats de location à court terme et à des contrats de location de biens de faible valeur sont comptabilisés en charges dans le résultat net selon la méthode linéaire. Les contrats de location à court terme sont des contrats de location d'une durée de 12 mois ou moins. Les biens de faible valeur comprennent de l'équipement informatique et des petits meubles de bureau.

Options de prolongation

Des options de prolongation sont incluses dans un certain nombre de contrats de location d'immobilisations corporelles de la Société. Ces conditions sont utilisées en vue de maximiser la flexibilité opérationnelle aux fins de la gestion des contrats. La majorité des options de prolongation détenues ne peuvent être exercées que par la Société et ne peuvent pas l'être par les bailleurs respectifs.

IFRIC 23 – Incertitude relative aux traitements fiscaux

Le 1^{er} janvier 2019, la Société a également adopté la nouvelle norme comptable IFRIC 23, qui contient des indications sur la comptabilisation des actifs et des passifs d'impôt exigible et différé en cas d'incertitude relative aux traitements fiscaux. La Société a conclu que l'application de cette nouvelle norme n'a pas d'incidence importante sur ses états financiers consolidés.

Instrument financiers et gestion du risque

Juste valeur des instruments financiers

Une description détaillée des méthodes et des hypothèses utilisées pour évaluer la juste valeur des instruments financiers de la Société figure à la note 16, « Juste valeur des instruments financiers », des états financiers consolidés audités de 2018 de la Société.

Gestion du risque financier

Pour une description détaillée de la nature et de l'étendue des risques découlant des instruments financiers ainsi que des stratégies de gestion du risque connexes, se reporter à la note 24 des états financiers consolidés audités de 2018 de la Société. La Société n'a connaissance d'aucun changement important aux facteurs de risque présentés à ce moment-là.

Risques et incertitudes

Pour une description détaillée des facteurs de risque associés à 5N Plus et à ses activités, se reporter à la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion de 2018 de 5N Plus daté du 26 février 2019. Les risques et incertitudes pouvant entraîner de telles différences incluent les risques associés aux facteurs suivants : stratégie de croissance, crédit, liquidité, taux d'intérêt, litiges, valorisation des stocks, prix des produits de base, fluctuations du change, juste valeur, sources d'approvisionnement, réglementation environnementale, concurrence, dépendance à l'égard du personnel clé, interruptions des activités, protection des droits de propriété intellectuelle, activités internationales, notamment en Chine, réglementations en matière de commerce international, conventions collectives et responsabilités à titre de société cotée. La Société n'a connaissance d'aucun changement important aux facteurs de risque présentés à cette date.

Mesures non conformes aux IFRS

Dans le présent rapport de gestion, la direction de la Société a recours à certaines mesures non conformes aux IFRS. Les mesures non conformes aux IFRS fournissent de l'information utile et complémentaire, mais elles n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS.

Le carnet de commandes représente les commandes attendues que la Société a reçues, mais qui n'ont pas encore été exécutées, et qui devraient se transformer en ventes au cours des douze prochains mois, et est exprimé en nombre de jours. Les nouvelles commandes représentent les commandes reçues durant la période considérée, exprimées en nombre de jours, et calculées en additionnant aux produits des activités ordinaires l'augmentation ou la diminution du carnet de commandes pour la période considérée, divisé par les produits annualisés. Le carnet de commandes est un indicateur des produits futurs attendus en jours, et les nouvelles commandes permettent d'évaluer la capacité de la Société à maintenir et à accroître ses produits.

Le BAIIA désigne le résultat net avant les charges d'intérêts, l'impôt sur le résultat et l'amortissement. Nous avons recours au BAIIA, car nous croyons qu'il constitue une mesure significative de la performance opérationnelle des activités poursuivies avant la prise en compte de l'incidence de certaines charges. La définition de cette mesure non conforme aux IFRS de la Société peut être différente de celle qu'utilisent d'autres entreprises.

La marge du BAIIA correspond au BAIIA divisé par les produits.

Le BAIIA ajusté correspond au BAIIA tel qu'il est défini précédemment avant la dépréciation des stocks, la charge de rémunération à base d'actions, la dépréciation des actifs non courants, les coûts (produits) associés aux litiges et aux activités de restructuration, le profit sur la sortie d'immobilisations corporelles, la variation de la juste valeur de l'option de conversion des débetures, et les pertes (profits) de change et au titre de dérivés. Nous avons recours au BAIIA ajusté, car nous croyons qu'il constitue une mesure significative de la performance opérationnelle des activités poursuivies compte non tenu de l'incidence de certaines charges. La définition de cette mesure non conforme aux IFRS de la Société peut être différente de celle qu'utilisent d'autres entreprises.

La marge du BAIIA ajusté correspond au BAIIA ajusté divisé par les produits.

Les charges d'exploitation ajustées correspondent aux charges d'exploitation compte non tenu de la charge de rémunération à base d'actions, de la dépréciation des actifs non courants, des coûts (produits) associés aux litiges et aux activités de restructuration, du profit sur la sortie d'immobilisations corporelles et de l'amortissement. Nous avons recours aux charges d'exploitation ajustées pour calculer le BAIIA ajusté. Nous croyons qu'il constitue une mesure significative de la performance opérationnelle des activités poursuivies. La définition de cette mesure non conforme aux IFRS de la Société peut être différente de celle qu'utilisent d'autres entreprises.

Le résultat net ajusté correspond au résultat net avant l'incidence des moins-values des stocks et des immobilisations corporelles et incorporelles, de la charge de rémunération à base d'actions, des coûts (produits) associés aux litiges et aux activités de restructuration, du profit sur la sortie d'immobilisations corporelles, et de la variation de la juste valeur de l'option de conversion des débetures après déduction de l'impôt sur le résultat s'y rapportant. Nous avons recours au résultat net ajusté, car nous croyons qu'il constitue une mesure significative de la performance opérationnelle des activités poursuivies compte non tenu de l'incidence des moins-values liées aux stocks et aux immobilisations corporelles et incorporelles, de la charge de rémunération à base d'actions, des coûts (produits) associés aux litiges et aux activités de restructuration, du profit sur la sortie d'immobilisations corporelles et de la variation de la juste valeur de l'option de conversion des débetures, qui ne sont pas courants. La définition de cette mesure non conforme aux IFRS de la Société peut être différente de celle qu'utilisent d'autres entreprises.

Le résultat net de base ajusté par action correspond au résultat net ajusté divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation. Nous avons recours au résultat net de base ajusté par action, car nous croyons qu'il constitue une mesure significative de la performance opérationnelle des activités poursuivies compte non tenu de l'incidence des moins-values liées aux stocks et aux immobilisations corporelles et incorporelles, de la charge de rémunération à base d'actions, des coûts (produits) associés aux litiges et aux activités de restructuration, du profit sur la sortie d'immobilisations corporelles et de la variation de la juste valeur de l'option de conversion des débetures, qui ne sont pas courants, par action. La définition de cette mesure non conforme aux IFRS de la Société peut être différente de celle qu'utilisent d'autres entreprises.

Les fonds provenant de (affectés à) l'exploitation correspondent aux flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation avant les variations des soldes du fonds de roulement hors trésorerie liés à l'exploitation. Ces montants figurent dans les tableaux des flux de trésorerie consolidés de la Société. Selon la Société, les fonds provenant de (affectés à) l'exploitation constituent une mesure clé, car ils témoignent de sa capacité à générer les fonds nécessaires à sa croissance future et au remboursement de sa dette.

La marge brute est une mesure servant à déterminer ce que rapportent les ventes en déduisant le coût des ventes, à l'exclusion de l'amortissement et de l'incidence de la dépréciation des stocks. Cette mesure est également exprimée en pourcentage des produits, en divisant le montant de la marge brute par le total des produits.

La dette nette ou la trésorerie nette est une mesure servant à surveiller le niveau d'endettement, qui tient compte de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. Elle constitue un indicateur de la situation financière globale de la Société et correspond à la différence entre la dette totale, y compris la partie courante et le swap de devises lié aux débetures convertibles, et la trésorerie et les équivalents de trésorerie, compte non tenu de toute mesure financière éventuelle selon la nouvelle IFRS 16 relativement aux obligations locatives.

Le rendement du capital investi est une mesure financière non conforme aux IFRS. Il est obtenu en divisant le BAII ajusté annualisé par le montant du capital investi à la fin de la période. Le BAII ajusté se calcule comme le BAIIA ajusté, moins l'amortissement des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles (ajusté pour tenir compte de la charge au titre de l'amortissement accéléré, s'il y a lieu). Le capital investi correspond à la somme des créances, des stocks, des immobilisations corporelles, du goodwill et des immobilisations incorporelles, moins les dettes fournisseurs et charges à payer (ajustées pour tenir compte des éléments exceptionnels). Nous nous servons de cette mesure que nous ayons recours à du financement par emprunts ou par capitaux propres. À notre avis, cette mesure fournit des renseignements utiles pour déterminer si le capital investi dans les activités de la Société dégage un rendement concurrentiel. Le RCI comporte toutefois des limites puisqu'il s'agit d'un ratio. Il ne permet donc pas de fournir de renseignements quant au montant absolu du résultat net, de la dette et des capitaux propres de la Société. Certains éléments sont également exclus du calcul du RCI et d'autres sociétés pourraient utiliser une mesure similaire, calculée différemment.

Le fonds de roulement est une mesure des liquidités. Il correspond à la différence entre les actifs courants et les passifs courants. Étant donné que la Société est actuellement endettée, nous nous servons de cette mesure comme d'un indicateur de notre efficacité financière et nous nous efforçons de le garder le plus bas possible.

Le ratio du fonds de roulement est obtenu en divisant les actifs courants par les passifs courants.

Rapport de gestion

Renseignements supplémentaires

Les actions ordinaires de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX) sous le symbole « VNP ». Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur la Société, y compris sa notice annuelle, se reporter au profil de la Société sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

Principales informations financières trimestrielles

| (en milliers de dollars américains, sauf les montants par action) | 31 mars 2019 | 31 déc. 2018 | 30 sept. 2018 | 30 juin 2018 | 31 mars 2018 | 31 déc. 2017 | 30 sept. 2017 | 30 juin 2017 |
|---|-----------------|-----------------|------------------|-----------------|-----------------|-----------------|------------------|-----------------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Produits | 51 413 | 47 710 | 53 379 | 58 359 | 58 547 | 52 492 | 50 325 | 56 229 |
| BAIIA ¹ | 4 188 | 5 589 | 7 772 | 7 860 | 7 800 | 4 420 | 6 427 | 6 341 |
| BAIIA ajusté ¹ | 5 612 | 6 912 | 8 581 | 8 972 | 7 885 | 6 763 | 6 942 | 9 236 |
| Résultat net attribuable aux actionnaires de 5N Plus | (1 149) | 4 046 | 3 457 | 3 417 | 3 051 | 2 229 | 2 224 | 3 416 |
| Résultat de base par action attribuable aux actionnaires de 5N Plus | (0,01) \$ | 0,05 \$ | 0,04 \$ | 0,04 \$ | 0,04 \$ | 0,03 \$ | 0,03 \$ | 0,04 \$ |
| Résultat net | (1 149) | 4 046 | 3 458 | 3 420 | 3 048 | 2 222 | 2 223 | 3 415 |
| Résultat de base par action | (0,01) \$ | 0,05 \$ | 0,04 \$ | 0,04 \$ | 0,04 \$ | 0,03 \$ | 0,03 \$ | 0,04 \$ |
| Résultat dilué par action | (0,01) \$ | 0,05 \$ | 0,04 \$ | 0,04 \$ | 0,04 \$ | 0,03 \$ | 0,03 \$ | 0,04 \$ |
| Résultat net ajusté ¹ | (120) | 5 407 | 3 919 | 5 344 | 2 814 | 3 884 | 2 572 | 5 409 |
| Résultat net de base ajusté par action ¹ | - \$ | 0,06 \$ | 0,05 \$ | 0,06 \$ | 0,03 \$ | 0,05 \$ | 0,03 \$ | 0,06 \$ |
| Fonds provenant de l'exploitation ¹ | 2 945 | 8 641 | 6 582 | 7 194 | 6 226 | 5 398 | 4 263 | 7 945 |
| Carnet de commandes ¹ | 202 jours | 217 jours | 181 jours | 170 jours | 172 jours | 187 jours | 178 jours | 135 jours |

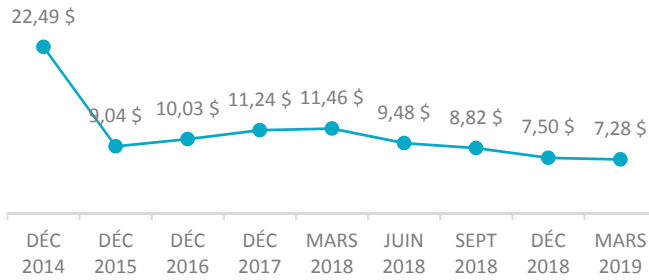
¹Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

Rapport de gestion

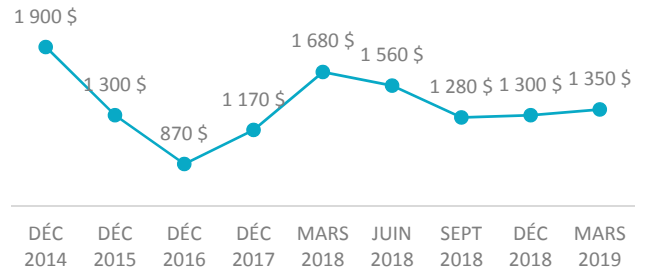
Prix des métaux

(en dollars américains le kilo)

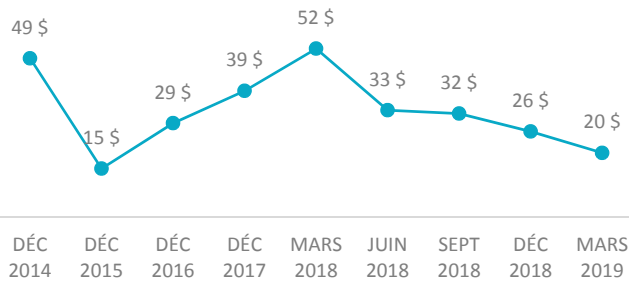
Bismuth



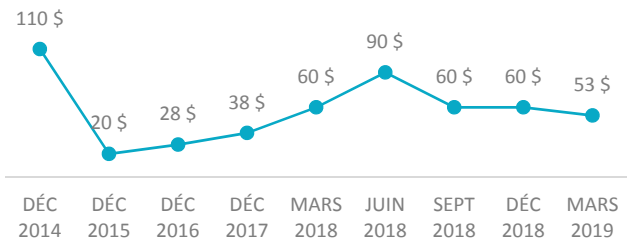
Germanium



Selenium



Tellurium



Source : Low Metal Bulletin